



Appel à projets

MUSIC CONNECTS #2

Projets par les jeunes / pour les jeunes

Une initiative du Fonds Reine Mathilde, géré par la Fondation Roi Baudouin

« La musique exprime ce qu'on ne peut pas dire et ce qu'on ne peut pas taire ».

(Victor Hugo)

La musique occupe une place centrale dans l'univers de nombreux enfants et de jeunes. Langue universelle par excellence, qui traverse bien des frontières, elle permet des rencontres étonnantes, elle réunit et relie, elle donne de l'énergie. Parfois, elle aide à panser des plaies et apporte un précieux support au quotidien. C'est grâce à la musique que des jeunes plus fragiles, vont réussir à s'épanouir, s'émanciper, s'engager, rencontrer d'autres jeunes, découvrir et révéler leurs talents, ou tout simplement se sentir mieux... La pratique musicale exige souvent de la ténacité, mais elle est aussi source de confiance en soi.

Le Fonds Reine Mathilde vise à susciter, encourager et valoriser des projets développés par et pour les jeunes, avec une attention particulière aux plus fragilisés d'entre eux. Avec son pouvoir fédérateur, la musique est un moyen formidable de concrétiser cet objectif.

En confiant des responsabilités aux jeunes, en les plaçant aux commandes, on leur démontre que leurs connaissances, leurs visions et leurs expériences sont importantes. Ils acquièrent ainsi davantage de confiance en eux, ils constatent qu'ils ont davantage de prise sur les choses, qu'ils peuvent faire la différence, que la 'citoyenneté active' n'est pas un vain mot. Les projets développés par et pour les jeunes fournissent une base solide pour leur développement personnel. Les adultes, responsables, animateurs, professeurs au sein d'associations les encouragent, leur ouvrent des portes et assurent un encadrement professionnel.

Pour son appel à projets 2017, le Fonds Reine Mathilde recherche, tout comme en 2016, des projets qui accordent à la musique une place centrale et qui apportent un soutien ou un coup de pouce à des enfants ou des jeunes plus fragiles, pour quelle que raison que ce soit. Des projets

conçus en tout ou en partie par ces jeunes et qui leur donnent la possibilité de s'impliquer de manière durable.

Quel type de projets ?

Le Fonds est à la recherche de projets fédérateurs, dans lesquels la musique, dans ses différents styles et expressions, occupe une place centrale et permet la rencontre entre des enfants ou des jeunes de divers horizons.

Les projets doivent accorder une attention particulière aux plus fragiles, en particulier à des enfants et à des jeunes isolés et qui n'ont pas un accès facile à des organisations. L'objectif final est l'émancipation et le bien être des jeunes impliqués dans le projet.

En abattant les murs entre les genres et les styles musicaux, la force de la différence est mise à profit sur le plan artistique. En ce sens, les partenariats originaux, dans lesquels la musique intervient comme élément fédérateur lors de l'élaboration de l'initiative, sont encouragés.

Si le résultat final qui est atteint dans le cadre de ces projets est important, il faut être aussi particulièrement attentif au processus et au mode de participation.

Qui peut introduire un dossier ?

- L'appel s'adresse à toutes les organisations non commerciales, situées en Belgique, qui se concentrent sur la musique, s'adressent à des enfants et des jeunes, proposent des activités qui favorisent le développement et l'émancipation, avec un accent pour des jeunes en situation de vulnérabilité (quelle que soit le type de vulnérabilité). Il s'adresse à des acteurs de différents secteurs :
 - le secteur musical, (cercles et académies de musique, orchestres, chœurs, ...);
 - le secteur de la jeunesse, (maisons de quartier ou de jeunes, extrascolaire, écoles, ...);
 - des organisations spécialisées dans des vulnérabilités particulières (handicap, santé, santé mentale, pauvreté, ...).
- Les partenariats entre acteurs provenant de différents secteurs (en ce compris d'univers musicaux différents) sont fortement encouragés.
- Nous visons des organisations et des initiatives qui existent déjà ou de nouvelles combinaisons de projets existants qui ont fait leurs preuves individuellement.
- Les organisations sélectionnées lors du premier appel à projets Music Connects (2016) peuvent à nouveau introduire leur candidature à condition qu'il s'agisse d'un projet fondamentalement différent.

Quels sont les critères de sélection ?

Un jury indépendant tiendra compte des critères de sélection suivants :

1. **Objectif du projet ‘par des jeunes, pour des jeunes’** : il s'agit d'un projet concret dans lequel la musique occupe une place centrale et joue un rôle fédérateur. Le projet doit être porté par des enfants et/ou des jeunes, et vise à favoriser la rencontre et l'expression, l'émancipation, un engagement durable et le bien-être de jeunes filles et garçons fragilisés.
2. **Groupe cible** : le projet s'adresse à des enfants et des jeunes d'une tranche d'âge située entre 3 et 25 ans. Il implique aussi bien des jeunes vulnérables que non vulnérables, aussi bien lors de son développement que de sa mise en œuvre. Nous recherchons tout particulièrement des projets qui visent à inclure aussi des enfants et des jeunes isolés, non encore touchés par l'organisation porteuse projet.
3. **Un cadre motivant et participatif** : il faut démontrer que le cadre au sein duquel le projet opère est suffisamment participatif et professionnel. Le projet est conçu, exécuté et aussi évalué par les enfants ou les jeunes concernés. Les adultes les encouragent, leur ouvrent des portes, coordonnent ou apportent un soutien spécifique. L'initiative revient surtout aux jeunes eux-mêmes.
4. **Valeur d'exemple et originalité** : le projet peut devenir une source d'inspiration pour d'autres jeunes et d'autres acteurs.
5. **Impact** : le projet doit viser un impact positif et démontrable sur les jeunes impliqués (à cet effet, le Fonds Reine Mathilde offre un accompagnement spécifique).
6. **Durabilité et approfondissement** : le projet n'est pas une initiative ponctuelle, mais doit produire un effet durable sur les enfants et les jeunes. Du temps et des moyens sont consacrés à cet aspect.
7. **Résultat final** : le processus ‘par des jeunes, pour des jeunes’ à travers la musique aboutit à un résultat final concret et visible. L'organisation veille à la communication de ce résultat au niveau local, conçue comme une contribution à la valorisation des jeunes participants.
8. Le projet est actif en **Belgique**.

À quel soutien pouvez-vous vous attendre ?

- Le Fonds Reine Mathilde a prévu un budget total de 120 000 € pour ce projet.
- Les projets sélectionnés bénéficient d'un soutien de 7 000 € à 10 000 €. Afin de garantir que le soutien du Fonds Reine Mathilde fait la différence, les projets qui introduisent un budget inférieur à 7 000 € ne sont pas recevables.
- Les projets peuvent se dérouler jusqu'en juin 2019 inclus.
- Outre le soutien financier, les porteurs de projets participent à un trajet d'évaluation et de mesure d'impact organisé par le Fonds Reine Mathilde (obligatoire).
- L'un des projets sélectionnés recevra en plus le Prix Reine Mathilde 2018, d'une valeur de 10.000 €, qui est décerné par un jury de jeunes.

Calendrier

- Date limite d'introduction du dossier de candidature : 21 novembre 2017.
- Communication de la sélection : début février 2018.
- Remise du Prix Reine Mathilde : mai 2018.

Informations complémentaires

- Vous trouverez plus d'informations et le dossier de candidature numérique sur le site www.kbs-frb.be. Vous pouvez aussi téléphoner au 02-500 45 55 en mentionnant la référence D91000 ou envoyer un courriel à proj@frb-frb.be
- Si vous avez des questions spécifiques, contactez Griet De Ceuster, grietdc@yahoo.com ou au numéro de téléphone 0476 28 66 45.